

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 25163 Numéro SIREN : 843 142 746 Nom ou dénomination : 61 COURCELLES

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2023 sous le numéro de dépôt 55067

Société par Actions Simplifiée

"61 COURCELLES"

Capital social : 10.000 €
Siège social : PARIS (75008)
Rue de Courcelles n° 61
R.C.S. PARIS 843 142 746
SIRET : 843 142 746 00018
Code APE : 56.10A

Greffier du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
07 AOÛT 2023
SS067

**EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 6 DECEMBRE 2022**

AFFECTATION DU RESULTAT

"...

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique, Présidente, constate que l'exercice clos le 30 juin 2022 se solde par un bénéfice net comptable de 98.618,80 € qu'elle décide d'affecter au compte "Autres Réserves".

..."

La Présidente
Société par Actions Simplifiée "AMP"
Représentée par son Président
Monsieur Alexandre MONCHY



Société par Actions Simplifiée

"61 COURCELLES"

Capital social : 10.000 €
Siège social : PARIS (75008)
Rue de Courcelles n° 61
R.C.S. PARIS 843 142 746
SIRET : 843 142 746 00018
Code APE : 56.10A

**EXTRAIT DU RAPPORT DE LA PRESIDENTE
sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022**

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

"...

L'exercice clos le 30 juin 2022 se solde par un bénéfice net comptable de 98.618,80 €.

Il est proposé à l'Associée unique d'affecter ce résultat au compte "Autres Réserves".

..."

La Présidente
Société par Actions Simplifiée "AMP"
Représentée par son Président
Monsieur Alexandre MONCHY



Société par Actions Simplifiée

"61 COURCELLES"

Capital social : 10.000 €
Siège social : PARIS (75008)
Rue de Courcelles n° 61
R.C.S. PARIS 843 142 746
SIRET : 843 142 746 00018
Code APE : 56.10A

BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE

ARRETES AU 30 JUIN 2022

Chiffre d'affaires : 1.528.661 €

Résultat : bénéfice 98.618,80 €

Effectif salarié : 11

Certifié conforme
La Présidente



1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Page 19

Désignation de l'entreprise : Sas 61 Courcelles		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 61 rue de Courcelles		75008 PARIS	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 8 4 3 1 4 2 7 4 6 0 0 0 1 8		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 3 0 0 6 2 0 2 2	
		N-1 3 0 0 6 2 0 2 1	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
	Frais de développement * CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	
	Fonds commercial (1) AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	Terrains AN	AO	
	Constructions AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	1 910
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	4 153
Immobilisations en cours AV	AW		
Avances et acomptes AX	AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
Autres participations CU	CV		
Créances rattachées à des participations BB	BC		
Autres titres immobilisés BD	BE		
Prêts BF	BG		
Autres immobilisations financières* BH	BI	300	
TOTAL (II) BJ	BK	5 594	
Matières premières, approvisionnements BL	BM	8 037	
En cours de production de biens BN	BO		
En cours de production de services BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis BR	BS		
Marchandises BT	BU		
Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY		
Autres créances (3) BZ	CA	134 388	
Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		
Disponibilités CF	CG	194 994	
Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	3 600	
TOTAL (III) CJ	CK	341 019	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	349 876	
	IB	5 594	
	IC	344 282	
	ID	336 838	
Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	300	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

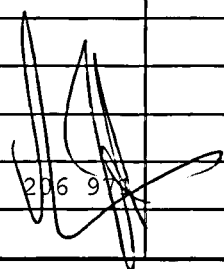
EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cetif Oudra

Certifié conforme

Désignation de l'entreprise : Sas 61 CourcellesNéant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10....000.....)	DA	10 000	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	21 382	33 499	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	98 619	107 883	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	131 001	152 382
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	658	237	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	76 952	95 128	
	Dettes fiscales et sociales	DY	135 122	89 092	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	550		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	213 282	184 457	
Ecart de conversion passif *		(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	344 282	336 838	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	Certifié conforme  206 957		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		184 457	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Sas 61 CourcellesNéant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	1 528 661	FH		FI	703 029
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 528 661	FK		FL	703 029
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	22 571
	Subventions d'exploitation					FO	14 256
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	1 655
	Autres produits (1) (11)					FQ	808
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 566 295
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	380 234
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(2 510)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	564 741
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 961
	Salaires et traitements*					FY	380 906
	Charges sociales (10)					FZ	107 118
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	1 808
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	4 936
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 445 194
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	121 102
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 777
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	1 777
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 096
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	3 096
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 319)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	119 783

Certifié conforme

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2022

Page 22

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Sas 61 Courcelles

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		III			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	21 164		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 568 073	860 033	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 469 454	752 151	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	98 619	107 883	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP			
	{ - Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1		1 655	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	2 145	1 592		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9				
Dont cotisations facultatives A8	dont cotisations Madelin A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		Exercice N-1		
	Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
	Certifié conforme				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		Exercice N-1		
	Charges antérieures		Produits antérieurs		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cecid Quadra

M

Désignation de l'entreprise : Sas 61 Courcelles

Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD		KE	KF
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK	KL
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN	KO
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]	KP		KQ	KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS	1 910	KT	KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV		KW	KX
		Matériel de transport *		KY		KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	6 647	LC	LD
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ
FINANCIÈRES	Avances et acomptes			LK		LL	LM
	TOTAL III			LN	8 557	LO	LP
	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T
	Autres participations			8U		8V	8W
	Autres titres immobilisés			IP		IR	IS
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	300	IU	IV
		TOTAL IV		LQ	300	LR	LS
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	8 857	OH	OJ

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CO		D0	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	IX
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	MC
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	MF
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH	MI
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	MO
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	MU
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	NB
FINANCIÈRES	Avances et acomptes			NC		ND		NE	NF
	TOTAL III			IY		NG		NH	NI
	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		M7	OW
	Autres participations			IO		OX		OY	OZ
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	2G
		TOTAL IV		I3		NJ		NK	2H
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK		OL	OM

Désignation de l'entreprise : Sas 61 Courcelles

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		CY	EL	EM	EN
Fonds commercial		RE	RF	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles		PE	PF	PG	PH
TOTAL I		RK	RM	RN	RO
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL II		QU	QV	QW	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	QP	QQ	QR

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilités amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		YZ

Certifié conforme

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Sas 61 CourcellesNéant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Certifié conforme

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 344 282.05 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 528 660.65 Euros et dégageant un bénéfice de 98 618.80 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

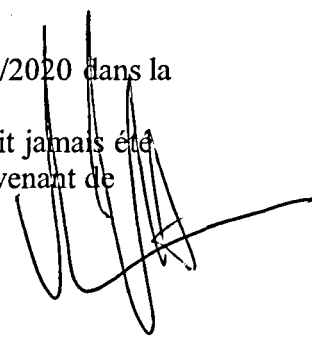
Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Certifié conforme

Informations générales complémentaires

La société Sas 61 Courcelles est intégrée fiscalement depuis le 01/07/2020 dans la société Sas AMP.

La société Sas 61 Courcelles constate son impôt comme si elle n'avait jamais été Intégrée fiscalement. L'économie et la charge d'impôt éventuelle provenant de l'intégration fiscale est supportée par la société mère.



ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 910		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 647		
TOTAL	8 557		
Prêts, autres immobilisations financières	300		
TOTAL	300		
TOTAL GENERAL	8 857		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 910	1 910
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 647	6 647
TOTAL			8 557	8 557
Prêts, autres immobilisations financières			300	300
TOTAL			300	300
TOTAL GENERAL			8 857	8 857

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	963	478		1 441
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 823	1 330		4 153
TOTAL	3 786	1 808		5 594
TOTAL GENERAL	3 786	1 808		5 594

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus	478				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 330				
TOTAL	1 808				
TOTAL GENERAL	1 808				

Certifié conforme



ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	300	300	
Personnel et comptes rattachés	31	31	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 800	4 800	
Groupe et associés	115 517	115 517	
Débiteurs divers	14 040	14 040	
Charges constatées d'avance	3 600	3 600	
TOTAL	138 288	138 288	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	658	658		
Fournisseurs et comptes rattachés	76 952	76 952		
Personnel et comptes rattachés	69 409	69 409		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 020	42 709	6 311	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 588	5 588		
Autres impôts taxes et assimilés	11 105	11 105		
Autres dettes	550	550		
TOTAL	213 282	206 971	6 311	

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts	10.0000		1 000		1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

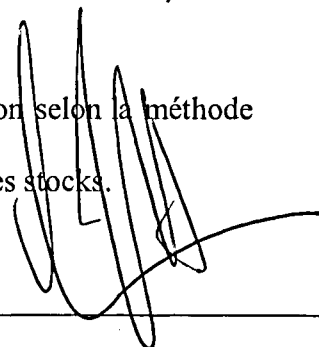
Certifié conforme

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.



ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

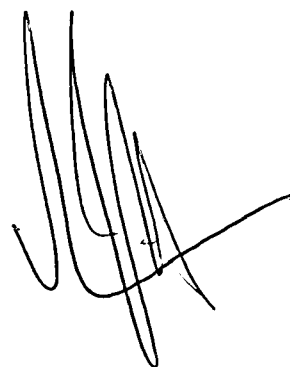
Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	658
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 109
Dettes fiscales et sociales	64 325
Total	75 092

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 600
Total	3 600

Certifié conforme



ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

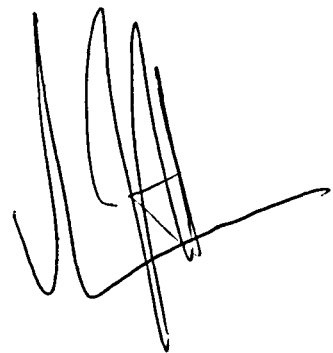
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
Le personnel est transmis au successeur en fin de location gérance

Certifié conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes and a horizontal line at the bottom, likely representing the expert's approval.



CABINET MAUGE, MICHEL & ASSOCIÉS

**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
INSCRITE À L'ORDRE DE PARIS**

**SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE VERSAILLES**

61 COURCELLES

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

**Certifié conforme
Le Président**

CONSEIL – AUDIT – EXPERTISE COMPTABLE
Siège social : 13, rue Jouvencel – 78000 VERSAILLES –
Bureau : 19 Rue de Provence 78310 Maurepas Tél. : 01 30 62 31 34
S.A.S. au capital de 60 000 € - RCS VERSAILLES : B 652 019 985 – FR 65 652 019 985
Email : mma.comptabilite@wanadoo.fr



CABINET MAUGE, MICHEL & ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
INSCRITE À L'ORDRE DE PARIS

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE VERSAILLES

61 COURCELLES

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 Euros
61 rue de Courcelles – 75008 PARIS
R.C.S. PARIS : 843 142 746

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

À l'Associée unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 61 COURCELLES relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées en annexe « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications Spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du Commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L. 823-12-1 du Code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du Commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L. 823-12-1 du Code de commerce, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

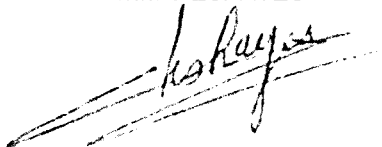
En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Versailles, le 6 décembre 2022

Cabinet MAUGE, MICHEL & Associés

Catherine DESHAYES



Laurent TOM



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2022 12			Exercice N-1 30/06/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	1 910	1 441	469	947	-478	-50.48
	Autres immobilisations corporelles	6 647	4 153	2 494	3 824	-1 330	-34.78
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	300		300	300		
	Total II	8 857	5 594	3 263	5 071	-1 808	-35.65
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	8 037		8 037	5 526	2 510	45.42
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	134 388		134 388	127 262	7 126	5.60
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	194 994		194 994	196 109	-1 115	-0.57
	Charges constatées d'avance (3)	3 600		3 600	2 869	731	25.47
	Total III	341 019		341 019	331 767	9 252	2.79
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		349 876	5 594	344 282	336 838	7 444	2.21

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

300

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2022 12	Exercice N-1 30/06/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000	10 000		
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	21 382	33 499	-12 117	-36.17
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	98 619	107 883	-9 264	-8.59
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	131 001	152 382	-21 381	-14.03
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	658	237	420	177.09
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 952	95 128	-18 176	-19.11
	Dettes fiscales et sociales	135 122	89 092	46 031	51.67
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	550		550	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	213 282	184 457	28 825	15.63
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	344 282	336 838	7 444	2.21

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

206 971 184 457

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2022 12			Exercice N-1 30/06/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 528 661		1 528 661	703 029		825 632	117.44
Chiffre d'affaires NET	1 528 661		1 528 661	703 029		825 632	117.44
Production stockée							
Production immobilisée			22 571	10 121		12 449	123.00
Subventions d'exploitation			14 256	141 924		-127 669	-89.96
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				1 655		-1 655	-100.00
Autres produits			808	2 179		-1 371	-62.90
Total des Produits d'exploitation (I)			1 566 295	858 909		707 387	82.36
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			380 234	169 423		210 811	124.43
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-2 510			-2 510	
Autres achats et charges externes *			564 741	364 343		200 398	55.00
Impôts, taxes et versements assimilés			7 961	6 121		1 839	30.05
Salaires et traitements			380 906	170 028		210 878	124.03
Charges sociales			107 118	36 850		70 268	190.69
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 808	1 808			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			4 936	2 063		2 873	139.22
Total des Charges d'exploitation (II)			1 445 194	750 636		694 558	92.53
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			121 102	108 272		12 829	11.85
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2022	12	30/06/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		1 777		1 125	653	58.02
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		1 777		1 125	653	58.02
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		3 096		1 515	1 582	104.42
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		3 096		1 515	1 582	104.42
2. Résultat financier (V-VI)		-1 319		-390	-929	-238.29
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		119 783		107 883	11 900	11.03
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		21 164			21 164	
Total des produits (I+III+V+VII)		1 568 073		860 033	708 039	82.33
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		1 469 454		752 151	717 303	95.37
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		98 619		107 883	-9 264	-8.59

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	12
Permanence ou changement de méthodes	12
Informations générales complémentaires	12
 - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	13
Etat des amortissements	13
Etat des provisions	14
Etat des échéances des créances et des dettes	14
Composition du capital social	14
Evaluation des immobilisations corporelles	14
Evaluation des amortissements	14
Evaluation des matières et marchandises	14
Dépréciation des stocks et en cours	15
Evaluation des créances et des dettes	15
Dépréciation des créances	15
Charges à payer	15
Charges et produits constatés d'avance	15
 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	16

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 344 282.05 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 528 660.65 Euros et dégageant un bénéfice de 98 618.80 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société Sas 61 Courcelles est intégrée fiscalement depuis le 01/07/2020 dans la société Sas AMP.

La société Sas 61 Courcelles constate son impôt comme si elle n'avait jamais été Intégrée fiscalement. L'économie et la charge d'impôt éventuelle provenant de l'intégration fiscale est supportée par la société mère.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 910		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 647		
TOTAL	8 557		
Prêts, autres immobilisations financières	300		
TOTAL	300		
TOTAL GENERAL	8 857		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 910	1 910
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 647	6 647
TOTAL			8 557	8 557
Prêts, autres immobilisations financières			300	300
TOTAL			300	300
TOTAL GENERAL			8 857	8 857

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	963	478		1 441
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 823	1 330		4 153
TOTAL	3 786	1 808		5 594
TOTAL GENERAL	3 786	1 808		5 594

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus	478				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 330				
TOTAL	1 808				
TOTAL GENERAL	1 808				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	300	300	
Personnel et comptes rattachés	31	31	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 800	4 800	
Groupe et associés	115 517	115 517	
Débiteurs divers	14 040	14 040	
Charges constatées d'avance	3 600	3 600	
TOTAL	138 288	138 288	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	658	658		
Fournisseurs et comptes rattachés	76 952	76 952		
Personnel et comptes rattachés	69 409	69 409		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 020	42 709	6 311	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 588	5 588		
Autres impôts taxes et assimilés	11 105	11 105		
Autres dettes	550	550		
TOTAL	213 282	206 971	6 311	

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts	10.0000		1 000		1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	658
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 109
Dettes fiscales et sociales	64 325
Total	75 092

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 600
Total	3 600

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
Le personnel est transmis au successeur en fin de location gérance